

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

**Excusé(e)s :**

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2  
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.  
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

*Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.*

*A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 55**  
**VOEU POUR UN PARTENARIAT DE SOLIDARITE ENTRE LA VILLE DE  
CLERMONT-FERRAND ET UNE VILLE PALESTIENNE**  
-----

*Madame Anne COURTILLE, Messieurs Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER ne prennent pas part au vote.*

Durant près de trois semaines, un déluge de fer et de feu s'est abattu sur la bande de Gaza faisant plus de 1 300 victimes et 5 300 blessés palestiniens, pour l'essentiel civils, dont de nombreux enfants. Il s'agit de l'attaque israélienne la plus meurtrière depuis 1967. Cette escalade de violence n'est pas acceptable et vient aggraver encore davantage la crise humanitaire causée par 18 mois de blocus israélien. Nous ne cautionnons pas les tirs de roquette de la part du Hamas. Pour autant, nous condamnons la disproportion flagrante de la réaction de l'Etat d'Israël ainsi que les actes perpétrés par l'armée israélienne dans la bande de Gaza et particulièrement l'utilisation d'armes interdites par la Convention de Genève contre une population qui se voit refuser le droit légitime à un Etat viable et qui est confrontée en permanence à une armée d'occupation.

C'est pourquoi les groupes communiste, socialiste, les Verts, Lutte Ouvrière, Mouvement Républicain et Citoyen, à Gauche 100 % proposent ce vœu :

« Le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand :

- demande la levée du blocus de Gaza et la création d'un Etat Palestinien viable ;
- appelle à soutenir toutes les forces de paix Palestiniennes et Israéliennes qui luttent pour la cohabitation pacifique de deux Etats dans la sécurité et pour la coopération entre les peuples ;
- décide d'apporter son soutien à la population palestinienne par un partenariat de solidarité entre la ville de Clermont-Ferrand et une ville Palestinienne ou un quartier de Gaza.
- et mandate le Maire pour mettre en œuvre ce partenariat. »

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à \_\_\_\_\_ et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,